



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-32821>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-32821**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de BALARUC-LES-BAINS

**Correspondant :** CANOVAS Gérard, Le Maire

**Adresse :** Hôtel de Ville, 23 Avenue de la Cadole, B.P. 1 34540 BALARUC-LES-BAINS

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0467468100

**Courriel :** marchespublics@mairie-balaruc-les-bains.fr

**Adresse internet :** <http://www.ville-balaruc-les-bains.com/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mise en oeuvre d'un générateur photovoltaïque en autoconsommation sur la Maison du Peuple

**Lieu de livraison :** La Maison du Peuple, 1 rue des Sophoras, 34540 Balaruc-les-bains

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La présente consultation concerne la fourniture et la pose de panneaux photovoltaïques ainsi que de tous les équipements électriques nécessaires au fonctionnement d'un générateur d'énergie photovoltaïque sur le bâtiment de la Maison du Peuple. Ces travaux s'inscrivent dans le projet global d'autoconsommation collective de plusieurs des bâtiments communaux de Balaruc-les-Bains lancé depuis fin 2024 dont le montant global de l'opération est inférieur au seuil de procédure formalisée. Les bâtiments restant à équiper feront l'objet de consultations ultérieures. Seule une variante pour la configuration des onduleurs et des modules est autorisée, les autres sont à proscrire. La réponse à l'offre de base est obligatoire

### Section 5 - Conditions relative au marché

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**  
**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**  
**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 22/04/2026 à 13:00

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2026007

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410Mel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410Mel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Motif de non allotissement du pouvoir adjudicateur : Le motif de non allotissement est précisé au règlement de la consultation Motif d'exclusion : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Documents à accès restreint : L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Ville de BALARUC-LES-BAINS : Service Marchés Publics

**Adresse :** Hôtel de Ville, 34540 BALARUC-LES-BAINS

**Coordonnées :**

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.info>

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/03/2026